

PROCES-VERBAL

Séance du 19 septembre 2025

L'an 2025 et le 19 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire.

Date de la convocation : 13/09/2025

Date d'affichage : 15/09/2025

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : CHEVALIER Sandrine, GÉNÉRALI Cécile, LESSEUR Mélanie, POTIER-CARRASCO Nathalie, MM : BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, GAUME Stéphane, MERCIER Thierry, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Excusé ayant donné procuration : M. DUVERGER Thibaud à M. TRINQUET Benoît

A été nommé secrétaire : M. DELAPLANCHE André

Ordre du jour :

- Versement exceptionnel de subvention à l'association « Les Amis de la Bibliothèque »
- Devis de sécurisation de la porte du local mis à disposition de l'école Roger Giry pour stockage de matériel
- Devis de mise aux normes de la porte du cimetière
- Devis logiciel métiers Berger Levrault
- Questions diverses

Le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé à l'unanimité.

Décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

Devis signés depuis Conseil Municipal du 20 juin 2025		Montant TTC
Total	Carburants juin, juillet, aout	1 174,49 €
La Poste	Affranchissements juin, juillet, aout	84,98 €
DMS	Création d'un avaloir et pose regard Rue GRANGE MENARD	2 520,00 €
Drouin et fils	Entretien du Broyeur	843,71 €
JPG	Fournitures entretien et fournitures administratives	495,25 €
AEB	Location minipelle 15 au 17 juillet	583,20 €
Rubix	Produits nettoyant karcher	147,96 €
Meca Services	Tracteurs tondeuse réparation et fournitures lames	355,00 €
Panier sympa	Ceremonie 14 juillet	90,68 €
les Jardins de beaune	Gerbe ceremonie 14 juillet	55,00 €
Panier sympa	Gaz pour bruleur et salle polyvalente	351,60 €
Super U	Fournitures pour la Mairie	90,72 €
GUILLEBERT	Lève grille et plaque d'égout	305,52 €
SETIN	Pincés circlips	104,16 €
EURLBARRUET	1 sac de ciment	13,88 €
POINT P	Fournitures diverses	58,87 €
WELDOM	Fournitures diverses	187,01 €
BERGER LEVRAULT	Remplacement PC secrétaire de Mairie	1 401,60 €
BOURSIN SARL	Remplacement 2 reglettes LED à l'épicerie	139,68 €
GIBIER	Livres pour la bibliothèque	338,14 €
BL ENVIRONNEMENT	Fauchage fossés	1 938,00 €
Meca Services	Réparation Matériel espace vert	495,00 €
Panneau Pocket	Renouvellement abonnement 2 ans	360,00 €
Pédagogiche	Abonnement 1 an Newsletter	69,19 €

Versement exceptionnel de subvention à l'association « Les Amis de la Bibliothèque »

Madame Catherine RAGOBERT rappelle que lors de la séance du 16 février 2025 a été évoqué le legs de M. Roger TROTIN et sa décision testamentaire de léguer à la commune 1% de son patrimoine, sous la condition que cette somme soit utilisée pour la bibliothèque municipale et plus spécifiquement à destination des activités liées aux enfants. Il a été évoqué alors de verser cette somme à l'Association « Les Amis de la Bibliothèque ». Madame Catherine RAGOBERT explique qu'à la demande du Service de Gestion Comptable il convient de délibérer afin que la somme de 3 234.84€ reçue en août 2025 soit versée aux Amis de la Bibliothèque sous forme de subvention.

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVENT** que la somme reçue de 3 234.84€ soit versée à l'Association des « Amis de la bibliothèque »,
- **DONNENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches administratives.

Devis de sécurisation de la porte du local mis à disposition de l'école Roger Giry pour stockage de matériel

Les membres du Conseil Municipal décident de reporter le débat à la prochaine séance pour obtenir un devis complémentaire.

Devis de mise aux normes de la porte du cimetière

Le Code Général des Collectivités Territoriales, à l'article R 2213-42, prévoit la nécessité de fermer la porte du cimetière en cas d'exhumation. Il convient donc de mettre aux normes et de rénover la porte du cimetière. Deux interventions sont envisagées : mise aux normes et peinture.

Mise aux normes de la porte du cimetière	Fournisseur	Date	HT	TTC
Investissement : article 2116	Payen	17/07/2025	1 850,00 €	2 220,00 €
Fonctionnement : article 615221	Leroy	23/07/2025	740,30 €	888,36 €
				3 108,36 €

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **CONFIRMENT** la nécessité des travaux,
- **APPROUVENT** le devis de mise aux normes de l'entreprise PAYEN, pour un montant de 1 850.00€ HT, soit 2 220.00€ TTC,
- **APPROUVENT** le devis de réfection de peinture de l'entreprise LEROY, pour un montant de 740.30€ HT, soit 888.36€ TTC,
- **CONFIRMENT** que les crédits sont inscrits au budget 2025, en section d'investissement au compte 2116, pour un montant de 2 220.00€ TTC, en section de fonctionnement au compte 615221 pour un montant de 888.36€ TTC,
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Renouvellement contrat logiciel métiers Berger Levrault

Madame Catherine RAGOBERT informe les membres du Conseil Municipal que le contrat avec la Société BERGER LEVRAULT est arrivé à échéance le 14 juillet 2025 et leur présente les conditions de renouvellement du contrat pour la période 2026-2028 incluant :

- L'acquisition du droit d'utilisation des logiciels (logiciels existants)
- L'obligation d'assurer la maintenance et les formations

Lors de la séance du 20 juin 2025 a été évoqué la possibilité de migration vers WE MAGNUS, une solution hébergée plus sécurisée et plus actuelle mais aussi plus coûteuse. À ce jour, très peu de logiciels utilisés par la Mairie sont disponibles sur WE WAGNUS. La migration peut être envisagée avant le renouvellement tacite du contrat actuel,

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, à l'unanimité,

- **APPROUVENT** le renouvellement du contrat avec la Société BERGER LEVRAULT,
- **APPROUVENT** les conditions financières à raison d'un versement annuel de 3 060.00€ HT, soit 3 672.00€ TTC pour la "cession du droit d'utilisation des logiciels", de 340€ HT soit 408.00€ TTC pour la "maintenance, formation",
- **DÉCIDENT** de conclure le contrat pour une durée de 1 an reconductible deux fois en conservant le même tarif,
- **CONFIRMENT** que les crédits seront inscrits au budget 2026, en section d'investissement au compte 2051 pour un montant de 3 672.00€ TTC et en section de fonctionnement au compte 6156 pour un montant de 408.00€ TTC,
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Mme Catherine RAGOBERT, Maire, pour signer le contrat.

Questions diverses :

- **Madame Catherine RAGOBERT**
 - Fait état de l'avancement du dossier de renouvellement de l'assurance de la collectivité.
 - Informe de la proposition de don d'une calèche. Le conseil remercie de cette proposition mais suggère d'orienter ce don pour une utilisation plus efficiente.
 - Informe de la tenue de la Commission d'Appel d'Offre de la CCPG pour attribuer le lot forage des sondes du réseau de chaleur par géothermie. La commune a signé une convention de co-maîtrise d'ouvrage sur ce projet avec la CCPG. Le choix sera délibéré en Conseil Communautaire du 23 septembre.
 - Présente la situation financière de la Commune. A fin août, recettes et dépenses s'équilibrent globalement. L'estimation de fin d'année comporte une interrogation sur le calendrier de prise en compte des dépenses du bureau d'études sur le projet isolation /géothermie.
 - Propose de débattre sur l'avenir des commerces (épicerie / boulangerie) dans la Commune.
 - Évoque le projet de remise en état et aux normes du préau du square. Des demandes de devis sont en cours.
 - Fait un point sur la réunion qui s'est tenue à Dadonville de présentation du diagnostic concernant le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) à renouveler d'ici 2027.
 - Précise que le repas des Aînés se déroulera le 19 octobre prochain.
- **Monsieur Thierry MERCIER**
 - Questionne l'état des combles au-dessus du local communal route de Flotin.
- **Monsieur Pascal SAUVAGE**
 - Va diligenter la Commission Travaux pour réaliser un état des lieux des arbres qui empiètent sur la voirie. Un courrier sera envoyé aux propriétaires pour action.
 - Informe des travaux réalisés route de Chambon : pose de plots vers le carrefour rue du Gatinais et remise en état de l'abribus.
- **Madame Cécile GENERALI**
 - Évoque la recherche de subvention pour les travaux envisagés sur le préau du square (opération Villages d'Avenir : à investiguer)
- **Monsieur Gilles BERTRAND**
 - Informe sur la collaboration entre la Commune de Beaune la Rolande et l'ENCN pour l'utilisation du stade de football.

- Évoque l'état de la rue du Gâtinais et de la route de Chemault depuis la mise en place de la déviation du CD 30 en raison des travaux sur Chambon. Une demande d'aide auprès du Département sera tentée.
- Madame Mélanie MERCIER
 - Organisera avec le comité fleurissement une matinée citoyenne au cours du mois d'octobre.
 - Évoque l'affaissement des bas-côtés route du Hallier.

En mairie, le 22/09/2025
Madame la Maire
Catherine RAGOBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ragobert', written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance,
André DELAPLANCHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delaplanche', written over a horizontal line.